



Marvell organise un atelier petit-déjeuner dédié au
« Nouveau droit du travail issu des lois Macron et Rebsamen »
le jeudi 10 décembre 2015 de 8h30 à 10h30.

Les lois dites « Macron » (loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques) et « Rebsamen » (loi relative au dialogue social et à l'emploi) ont fait couler beaucoup d'encre tout au long du processus législatif et le débat se poursuit avec l'adoption progressive des décrets d'application.

Ces deux textes foisonnent de mesures sociales qui vont impacter le quotidien des entreprises : travail le dimanche, licenciement économique, négociation collective, évolution des institutions représentatives du personnel... quelles sont les évolutions majeures qu'il convient de retenir ?

Le cabinet Marvell vous propose de sécuriser vos pratiques en faisant le point sur cette actualité législative lors d'un atelier petit-déjeuner qui se déroulera le jeudi 10 décembre 2015 de 8h30 à 10h30 dans ses locaux situés 7 avenue Ingres 75016 Paris (Métro Ranelagh ou La Muette).

Entrée libre sur inscription - Nombre de places limité.

Inscriptions à l'adresse suivante : ksehnalova@marvellavocats.com



7, Avenue Ingres
75016 Paris - FRANCE



T. +33 (0)1 53 43 13 13
F. +33 (0)1 53 43 13 14



[marvell@marvellavocats
.com](mailto:marvell@marvellavocats.com)